



Examiner requirements for thesis examinations **Exigences pour les examinateurs de thèse**

Nursing Master`s Program: a) one examiner from the thesis committee; and b) at least one examiner external to the thesis committee and usually internal to the University of Ottawa (e.g. regular professor or adjunct professor). All examiners should be PhD prepared.

Nursing Doctoral program: a) one examiner external to the committee and external to the University of Ottawa according to the University of Ottawa regulations; b) up to two examiners from the thesis committee; and c) at least one other examiner external to the thesis committee and usually internal to the University of Ottawa (e.g. regular professor or adjunct professor). All examiners should be PhD prepared.

Programme de maîtrise en sciences infirmières : a) un examinateur du comité de thèse ; et b) au moins un examinateur externe au comité de thèse et habituellement interne à l'Université d'Ottawa (ex. : professeur régulier ou professeur auxiliaire). Tous les examinateurs devraient détenir un doctorat.

Programme de doctorat en sciences infirmières : a) un examinateur externe au comité et externe à l'Université d'Ottawa selon les règlements de l'Université d'Ottawa ; b) jusqu'à deux examinateurs du comité de thèse ; et c) au moins un autre examinateur externe au comité de thèse et habituellement interne à l'Université d'Ottawa (ex. : professeur régulier ou professeur auxiliaire). Tous les examinateurs devraient détenir un doctorat.